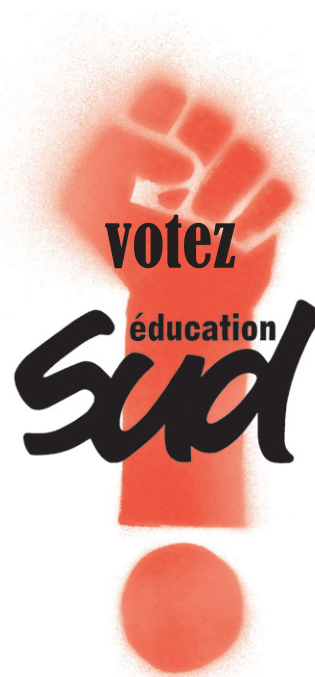


## NOS REVENDICATIONS

- ➔ L'amélioration des conditions de travail.
- ➔ L'augmentation du nombre de postes de personnels.
- ➔ La titularisation de tous les personnels précaires.
- ➔ Avancement à l'ancienneté, seul critère recevable et prise en compte de la totalité de l'activité professionnelle antérieure.

**Pour une éducation pluriculturelle de qualité digne du service public, des conditions de travail et d'enseignement améliorées pour tous-tes, il faut des élu-e-s SUD éducation.**



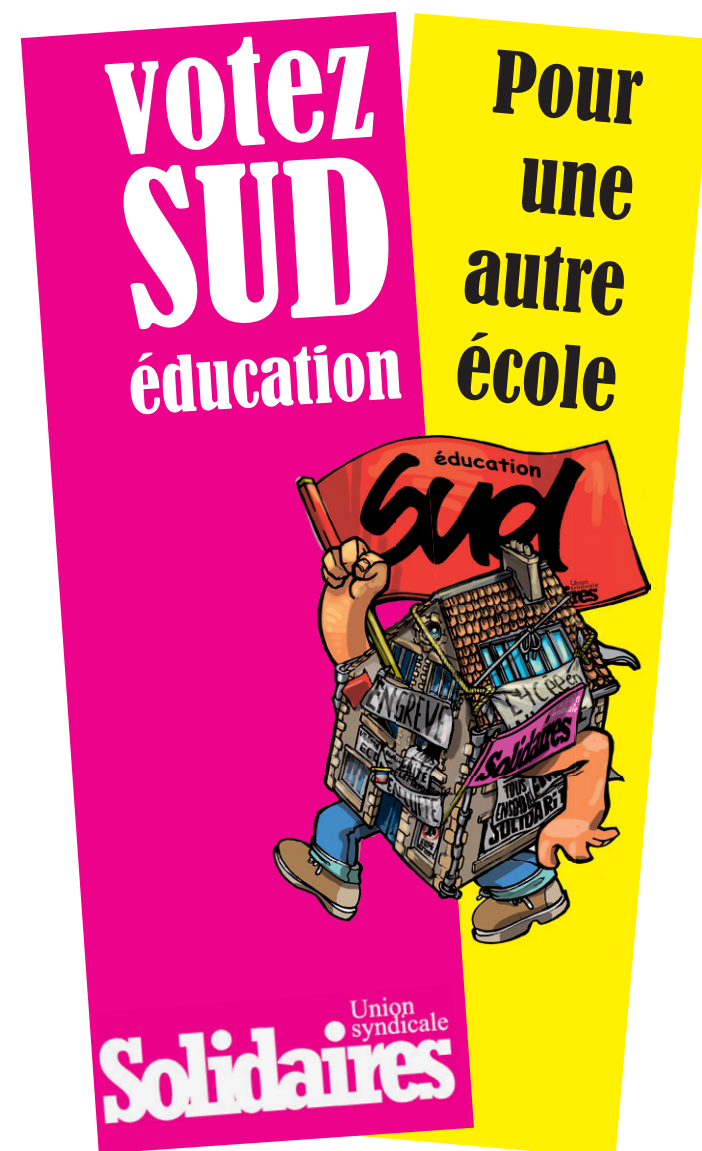
Un syndicat qui **lutte** au quotidien  
Un syndicat qui **défend** toutes et tous les salarié-e-s  
Un syndicat pour un **service public laïque**  
Un syndicat pour une **école égalitaire** et **émancipatrice**  
Un syndicat **S**olidaire, **U**nitaire et **D**émocratique dans son projet et ses pratiques

Fédération des syndicats  
SUD éducation  
17, boulevard de la Libération  
93200 Saint Denis  
fedes@sudeducation.org  
01 42 43 90 09



# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2014

du 27 novembre au 4 décembre



[www.elections.sudeducation.org](http://www.elections.sudeducation.org)

# Face à ce qu'on nous impose sous couvert de « modernisation » et d'« excellence », contre la bureaucratisation galopante de nos métiers, contre la réduction du nombre de postes, **VOTEZ SUD à la CAPN IGE et au CTM!**

## Profession de foi de la fédération SUD Éducation pour les Ingénieur-e-s d'Etudes

- Ingénieur.e.s d'études dans les services centraux de nos établissements, le « Nouveau management public » fait des ravages sur le contenu et l'organisation de nos tâches : réorganisations permanentes et contradictoires (après les PRES, les COMUE...), certifications ISO et procédurisations à outrance.

- Ingénieur.e.s d'études dans les laboratoires, pour compenser la baisse des financements, nous sommes devenu-e-s de véritables chasseuses-eurs de prime, mis-e-s en concurrence avec les collègues des laboratoires voisins (ANR, LABEX...).

### **Pourquoi des élu-e-s SUD dans les commissions paritaires ?**

- Les CAP sont consultées de manière systématique sur les titularisations ou prolongation de stage, mutations, promotions, détachements et intégrations et licenciement pour insuffisance professionnelle. Elles sont consultées en cas de désaccord entre le fonctionnaire et l'administration sur les temps partiel, demandes de formation, désaccord concernant l'évaluation, démission.

- SUD éducation combat le clientélisme et l'arbitraire. La présence de représentant-e-s qui veillent à la défense des personnels est primordiale pour obli-

ger l'administration à débattre de ses critères d'attribution des promotions et à motiver ses décisions, y compris disciplinaires.

- SUD éducation défend la titularisation de toutes et tous sans condition.

### **Promotions**

- SUD éducation défend les agents bloqués en bout de grille ou en sous-classement manifeste, et s'oppose à l'inverse aux avancements supersoniques de certains poulains de l'administration.

- SUD éducation combat les blocages internes aux services (agents jamais proposés, ou toujours mal classés) et les dérives manifestes de certaines Commissions Paritaires d'Etablissement.

- SUD éducation refuse que l'avenir professionnel d'un agent dépende de considérations gestionnaires ou comptables. Le seul critère recevable, c'est l'ancienneté et la prise en compte de la totalité de l'activité professionnelle antérieure.

- SUD éducation dénonce le gel des créations de postes qui, entre autre, entraîne des perspectives de carrières ridiculement faibles, même pour celles et ceux d'entre nous qui sont surdiplômé-e-s.



### **Sanctions disciplinaires**

SUD éducation refuse que les sanctions disciplinaires soient un instrument de gestion du personnel.

Dans la défense des cas individuels de collègues sanctionnés, nous mettons en évidence la situation concrète de l'agent dans son environnement hiérarchique et social, et tentons de démonter la mécanique du conflit (les causes profondes, les responsabilités réelles et les solutions possibles).

### **Accidents du travail et maladies professionnelles**

Face à une administration arc-boutée sur une approche comptable et froide des accidents et maladies, SUD éducation instruit les dossiers en coopération étroite avec nos représentant-e-s dans les CHSCT, afin de faire reconnaître la responsabilité des situations de travail dans la survenue de ces accidents ou maladies.

Avec Solidaires Fonction Publique nous œuvrons pour faire évoluer ces règles. Un des enjeux majeurs des années à venir sera de faire reconnaître la souffrance au travail comme cause probable de certaines pathologies et accidents.